

DEFINITION

Le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement, ou Accord économique et commercial global) est un accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada. Il vise à réduire ou supprimer les barrières tarifaires et réglementaires pour faciliter le commerce entre les deux régions.

OBJECTIFS DU CETA

- Elimination des droits de douane → Suppression de 98% des tarifs douaniers entre le Canada et l'UE.
- Facilitation des investissements → Protection des investisseurs et simplification des procédures.
- Ouverture des marchés publics → Les entreprises européennes et canadiennes peuvent répondre aux appels d'offres publics des deux côtés.
- Reconnaissance des normes et certifications → Facilite l'exportation des produits en réduisant la paperasse.
- Protection des Indications Géographiques (IG) → L'UE a obtenu la reconnaissance de 143 IG (comme le Roquefort ou le Prosciutto di Parma).

AVANTAGES ECONOMIQUES

Pour l'Union Européenne	Pour le Canada
 Meilleur accès au marché canadien pour	 Avantages pour les secteurs de
les industries automobiles,	l'agriculture, des ressources naturelles et
pharmaceutiques et agricoles.	de la technologie.
 Opportunités pour les PME européennes sur	 Accès privilégié au marché européen de
le marché canadien.	450 millions de consommateurs.

MISE EN APPLICATION

- **21 septembre 2017 :** Mise en application provisoire du CETA (certains aspects doivent encore être ratifiés par tous les États membres de l'UE).
- **Actuellement :** Certains pays européens n'ont pas encore ratifié définitivement l'accord, ce qui bloque son application complète.

MISE EN APPLICATION

Bien que le CETA soit considéré comme un levier économique important, il suscite des critiques :

- Impact sur l'agriculture : Certains agriculteurs européens craignent une concurrence déloyale avec les produits canadiens.
- Tribunal des investissements : Certains estiment que ce mécanisme pourrait donner trop de pouvoir aux multinationales face aux États.
- Normes environnementales et sanitaires : Craintes d'un affaiblissement des normes européennes face aux standards canadiens.